

BUDGET 2019

Une gestion financière modernisée au service des projets seyssinois



« **Éducation, équipements publics et cadre de vie sont les grands axes retenus pour cet exercice budgétaire.** »

Nathalie Marguery,
adjointe au budget et aux
finances communales

Grâce à une bonne gestion des dépenses publiques, la mise en œuvre de projets innovants reste à l'ordre du jour, et ce, malgré une baisse de dotation de l'État. Découvrez les grandes lignes de la politique financière pour l'année en cours.

LE CADRE DE VIE COMME POINT D'ORGUE

« *Environnement, développement de la biodiversité, sécurisation des déplacements... Pour cet exercice financier, nos efforts se tourneront un peu plus encore sur le bien-être et la qualité de vie des Seyssinois.* » résume Nathalie Marguery.

Avec les contraintes budgétaires que nous connaissons actuellement, notamment avec les baisses significatives des dotations et subventions de l'État depuis plusieurs années, des choix s'imposent à la commune.

Cette année, la commune accentuera ses efforts en matière d'amélioration du cadre de vie des administrés, des conditions d'accueil et de travail des écoliers, et enfin des équipements culturels. La commune choisit aussi de maintenir sa subvention au CCAS pour garantir les efforts en direction de nos aînés et des familles.

Cela passera par la création d'une 7^e classe à l'école Condorcet qui permettra de répondre à la hausse des effectifs scolaires sur la commune avec l'arrivée de

nouveaux habitants dans l'ÉcoQuartier de Pré Nouvel. Le centre culturel Montrigaud qui accueille chaque année de nombreux événements de la programmation culturelle commune entre Seyssins et Seyssinet-Pariset, mais également les rencontres de la vie associative, engagera sa mue. Et parce qu'un des atouts majeurs de Seyssins reste son cadre de vie agréable, « *Les plantations d'arbres, l'installation de panneaux pédagogiques dans l'Espace Naturel Sensible de la colline de Comboire, la mise en place d'un plan d'actions contre le moustique tigre ou encore l'apaisement des voies de circulation seront aussi au programme.* » précise l'adjointe aux finances.

DES MÉTHODES DE TRAVAIL EFFICIENTES

Sous l'impulsion de Nathalie Marguery, vigilante à l'organisation et à l'efficacité du service des finances, plusieurs pratiques innovantes ont été mises en œuvre en 2018-2019. Grâce à l'utilisation de tout le potentiel des outils informatiques, le travail de comptabilité s'automatise

de plus en plus permettant de dégager du temps pour mieux optimiser la gestion. Les agents du service ont pu bénéficier d'une révision globale des méthodes de travail conduisant à simplifier un certain nombre d'actes de gestion. Ces innovations concernent aussi directement les Seyssinois qui peuvent désormais régler en ligne les factures émises par la commune via des virements bancaires, en plus de la carte bleue.

Au niveau budgétaire le conseil municipal a décidé la fusion de deux des quatre budgets de la commune, permettant de limiter là encore le nombre d'opérations administratives. Dans le même temps le processus de préparation budgétaire et les outils d'analyse financière ont été profondément revus pour gagner en efficacité et en qualité d'information. Ces innovations constituent une rupture forte par rapport à l'histoire du service et se poursuivront à l'avenir avec la mise en œuvre progressive de la dématérialisation de l'ensemble des opérations de gestion comptable. ■



BUDGET 2019

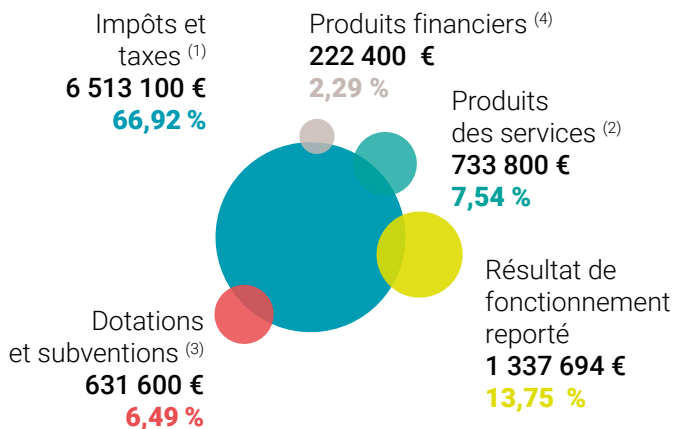
Section
de fonctionnement
9 732 194 €

Section
d'investissement
3 281 495 €

Budget global
13 013 699 €

FONCTIONNEMENT 9 732 194 €

Recettes de fonctionnement



- + 122 000 € - Atténuations de charges (1,25 %)
- + 90 000 € - Opérations entre sections (0,92 %)
- + 34 500 € - Reprises sur provisions (0,35 %)
- + 23 100 € - Autres produits⁽⁵⁾ (0,24 %)

⁽¹⁾ Taxe d'habitation et taxe foncière

⁽²⁾ Cantine, bibliothèque...

⁽³⁾ Dotations et subventions de l'État, de la Métro, de la Caf...

⁽⁴⁾ Fonds de soutien de l'État

⁽⁵⁾ Loyers

Les dépenses de fonctionnement par secteurs d'activités

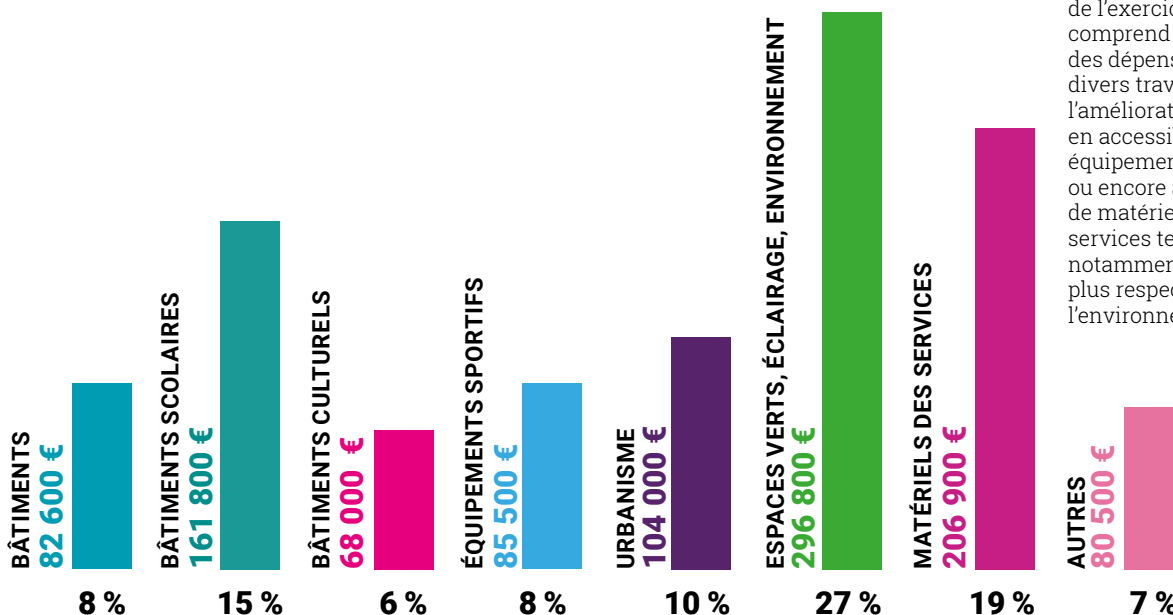


Il convient d'ajouter à ces dépenses les mouvements financiers comme les amortissements, la gestion de la dette, les mouvements exceptionnels... Ils représentent une somme de 2 430 894 €.

23,53 %
du budget de fonctionnement alloué à l'éducation et aux sports

INVESTISSEMENT 3 281 495 €

€ Dont programme d'équipements nouveaux par secteurs d'activités



À ce budget d'investissement s'ajoute 251 000 € correspondant aux restes à réaliser, à savoir les dépenses engagées en 2018, non payées au 31 décembre de l'exercice. Ce montant comprend notamment des dépenses liées à divers travaux pour l'amélioration et la mise en accessibilité des équipements publics ou encore à l'achat de matériel pour les services techniques, notamment de véhicules plus respectueux de l'environnement.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

768 100 €

Les subventions de l'ensemble des associations seyssinoises sont maintenues. Cependant la municipalité a inscrit une subvention plus importante pour l'association LEJS (Loisirs Enfance et Jeunesse à Seyssins) à hauteur de **40 000 €**. Une somme nécessaire pour garantir le niveau de financement des activités de l'association (animations, activités pendant les temps périscolaires).

Les subventions par secteurs

JEUNESSE (LEJS) : 499 100 €

SCOLAIRE : 17 600 €

SPORTS : 75 000 €

CULTURE : 142 000 €

AUTRES : 34 400 €

Une subvention est également accordée au Centre Communal d'Action Sociale à hauteur de **751 000 €**, identique à celle versée en 2018.

BUDGET ANNEXE

SALLES COMMUNALES

Fonctionnement : 293 851 € - Investissement : 197 185 €

En décembre 2018, en vue de la modernisation et de la simplification de la gestion financière, le budget annexe des locaux commerciaux a été repris dans celui des locations de salles. Le budget annexe de la restauration du personnel a quant à lui été intégré au budget principal.

UNE DIMINUTION DE LA DETTE

Avec la renégociation des taux d'intérêts en 2015 et la sortie de l'emprunt structuré, dit emprunt toxique en 2015, la commune a sécurisé ses échéances de remboursement et a choisi un taux fixe à moins de 2 %.

Les conséquences de cette opération ?

Un renforcement de la stabilité financière et une très nette baisse de l'endettement par habitant.

En effet, le ratio de la dette par habitant est inférieur à la moyenne des communes de même strate.

651 €* < 827 €

Dettes/habitant à Seyssins.

Dettes moyennes/habitant des villes de même taille.

* Dette par habitant tenant compte du fonds de soutien de l'État à partir de 2016.

€ Les principales dépenses d'investissement



L'AMÉNAGEMENT DES ÉCOLES // 161 800 €

Poursuite des améliorations dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune notamment avec la création d'une 7^e classe à l'école Condorcet dans le centre scientifique et technique de l'établissement pour un montant global de 70 000 €.



L'AMÉLIORATION DE NOTRE CADRE DE VIE // 376 000 €

Cette année une priorité est donnée au cadre de vie des Seyssinois avec :

- > La réhabilitation et l'agrandissement de l'aire de jeux pour enfants au Village // 28 000 €
- > La participation de la commune à l'effort métropolitain pour des aménagements de sécurisation de la voirie (coussins berlinois, stationnement...) // 20 000 €
- > L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques de la rue des Gaveaux et de la rue du Loup // 50 000 €
- > L'acquisition de véhicules électriques et gaz pour moins de pollution // 129 000 €
- > Une campagne de plantations d'arbres dans les écoles et dans les parcs François-Mitterrand et Raymond-Aubrac // 47 000 €



L'AMÉNAGEMENT DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS // 210 000 €

Sur les 210 000 € alloués aux équipements culturels, 66 000 € seront injectés au centre culturel Montrigaud pour une 1^{ère} tranche de travaux consistant notamment au remplacement des fenêtres, à la reprise de la toiture et aux travaux d'accessibilité (WC adapté aux personnes à mobilité réduite et places de stationnement PMR).

CCAS

Un budget ambitieux pour toujours plus de solidarité

La ligne directrice est claire ! Poursuivre la politique sociale actuelle, améliorer les actions auprès du public senior et développer des projets à destination des jeunes et dans le domaine de la petite enfance.

Accompagner les jeunes est une des priorités 2019 fixée par le Conseil d'administration du CCAS. Pour cela, les services travaillent dès à présent à la mise en place de chantiers éducatifs de jeunes pendant la période estivale. 65 000 € seront dédiés à ce nouveau projet permettant à un public en situation de décrochage scolaire d'acquies une première expérience professionnelle en effectuant des missions d'entretien des bâtiments et des espaces publics. Cela passera aussi par la poursuite du projet solidarités jeunes permettant de financer des formations Bafa ou secouriste contre quelques heures de bénévolat auprès des seniors Seyssinois (Voir en page 16 de votre journal).

Du côté de la petite enfance, outre l'achat de matériels et mobilier pour le Multiaccueil, les efforts se porteront sur la qualité de l'alimentation des tout-petits avec notamment de l'approvisionnement complémentaire en légumes (après les fruits) issus de l'agriculture biologique et locale dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire engagé par la ville de Seyssins.

Enfin, au niveau des investissements, une enveloppe budgétaire a été réservée à la mise en accessibilité du Patio. Il s'agira ici de revoir l'entrée principale de l'équipement municipal en installant des portes automatiques pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, aux seniors et parents avec poussettes. Au chapitre de l'environnement, le CCAS fera l'acquisition d'un véhicule de service électrique en échange d'un véhicule thermique vieillissant.

BUDGET ANNEXE

Résidence autonomie Le Belvédère

Fonctionnement : 239 290 €

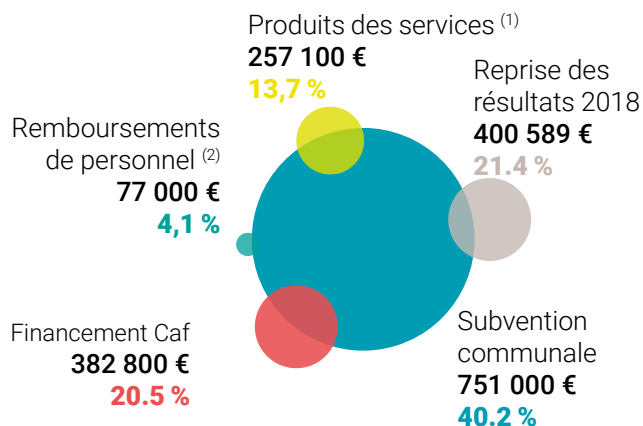
Ce budget comprend les dépenses d'exploitation courante (fournitures, repas...) // 40 230 €, de personnel // 55 000 €, et de frais relatifs à la structure (locations, assurances...) // 144 060 €.

Investissement : 13 500 €

À noter : le CCAS accompagne l'impact lié aux dépenses de matériel et d'outillage, des cautions et du matériel électroménager, auprès des résidents de la structure.

FONCTIONNEMENT 1 870 113 €

Recettes de fonctionnement

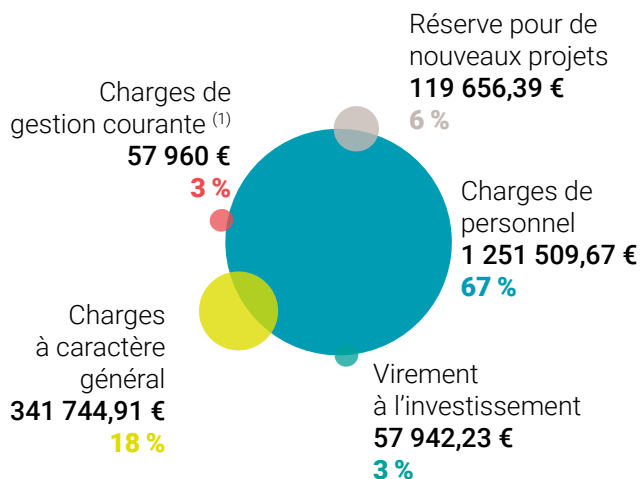


+ 1500 € de subvention du Conseil départemental, soit 0,10 %

⁽¹⁾ Portage des repas et multiaccueil.

⁽²⁾ Mise à disposition d'agents au Belvédère et remboursement d'arrêt maladie.

Dépenses de fonctionnement



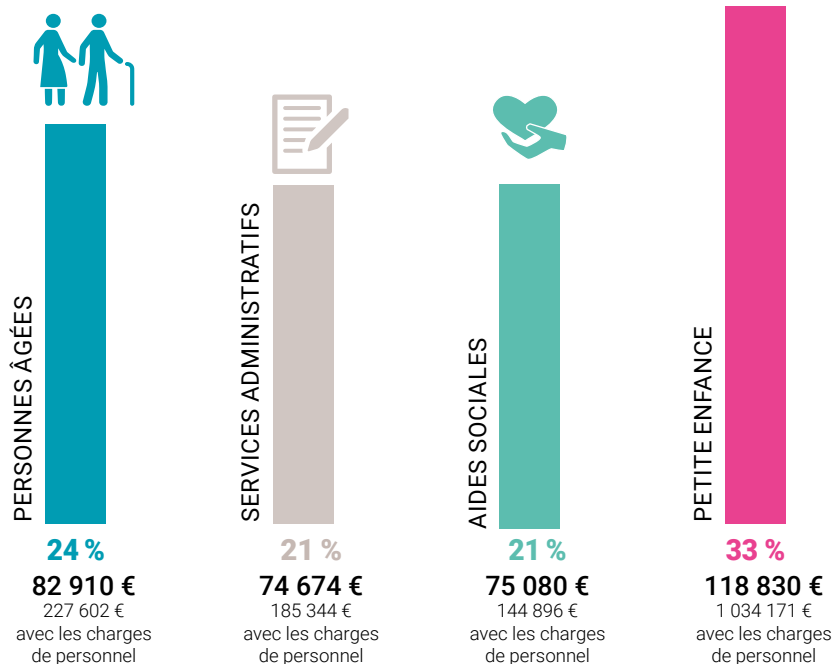
+ 30 000 € de dotations pour provision, soit 2%

+ 9 700 € d'opérations entre sections (amortissements), soit 0.9 %

+ 1 600 € de charges exceptionnelles, soit 0.1%

⁽¹⁾ Aides et secours, subventions aux associations.

Les dépenses par secteur d'activités



Des produits sains, des produits frais et de saison issus de l'agriculture locale sont proposés aux enfants du multiaccueil pour les sensibiliser au bien manger et leur faire découvrir de nouvelles saveurs.

Un partenariat est d'ailleurs en cours avec le chef étoilé du restaurant le Fantin Latour, Stéphane Froidevaux, très attentif aux questions de l'alimentation de nos enfants. Il a à plusieurs reprises, accompagné les cuisinières du multiaccueil dans la confection de repas. Un projet qui se poursuivra cette année...